



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

### DENGUE A LA REUNION : LE NOMBRE DE CAS EST STABLE MAIS LE VIRUS CONTINUE DE CIRCULER

Du 23 au 29 novembre, 14 cas de dengue ont été signalés à l'ARS. Le nombre de cas se stabilise encore cette semaine. Toutefois la situation indique une poursuite de la circulation du virus dans l'île avec une dispersion de cas sur le territoire et près de la moitié des communes concernées. Avec l'arrivée prochaine de l'été austral et des conditions météorologiques plus favorables au développement des moustiques, une nouvelle vague de dengue est à craindre dans les prochains mois.

Les autorités recommandent à la population la plus grande vigilance et encouragent la mise en œuvre des mesures de prévention essentielles pour éviter une propagation de la dengue: se protéger et protéger ses proches des piqûres de moustiques, éliminer tout ce qui peut contenir de l'eau autour de son domicile et consulter rapidement un médecin en cas de symptômes.

#### Situation de la dengue à La Réunion au 1er décembre 2020

*(données de la Cellule Santé Publique France en région)*

Dans la semaine 48, des cas isolés ont été signalés dans 11 communes :

- Saint-Leu
- Le Port,
- Saint Pierre,
- Le Tampon
- Les Avirons,
- Trois-Bassins
- La Possession,
- Saint-Paul,
- Saint-Denis
- Saint-Benoit,
- Sainte-Rose.

#### Depuis début 2020

- **Plus de 16 020 cas** autochtones confirmés
- **779 hospitalisations**
- **1 753 passages aux urgences**
- **22 décès** (dont 11 directement liés à la dengue)

Aucun regroupement de cas n'a été identifié.

Afin de contenir la propagation du virus de la dengue dans l'île, les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS poursuivent les interventions de démoustication de jour et de nuit, en appliquant les mesures barrières contre la diffusion de la covid-19.

## Fin du jeu concours

Le jeu concours artistique sur le thème: « La dengue et son moustique vecteur de la maladie (le moustique tigre) » s'est achevé le 25 novembre à minuit.

Près de 150 œuvres ont été reçues avec de belles propositions et idées sur le thème de la lutte contre les moustiques. Le jury va se réunir pour délibérer et retenir les lauréats. Un grand merci à tous les participants et rendez-vous la semaine prochaine pour les résultats.

## Recommandations pour lutter contre la dengue

Connaitre et appliquer, à titre personnel et collectif, les mesures de prévention pour lutter contre la dengue, reste de loin le moyen le plus efficace pour éviter de contracter la maladie et de la transmettre à son entourage :

- **Se protéger et protéger son entourage contre les piqûres de moustiques** (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs)
- **Éliminer les gîtes larvaires** : vider tout ce qui peut contenir de l'eau tout autour de son domicile
- **Consulter un médecin en cas de symptômes**: fièvre, maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements, fatigue...

Ces mesures de protection s'appliquent également aux personnes ayant déjà contracté la dengue précédemment.

Retrouvez toute l'actualité et toutes les recommandations pour lutter contre la dengue à La Réunion sur le Facebook **Ensemble contre les moustiques** :

<https://www.facebook.com/Ensemblecontrelesmoustiques>



### Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

Twitter et Facebook @Prefet974